

Questions orales

dans le cadre du programme concernant les réfugiés. Comme vous le savez, nous avons annoncé que nous allions accepter les 50 réfugiés se trouvant à bord de petits bateaux, et nous avons augmenté ce chiffre de 20 familles de plus que celles que nous acceptons par mois dans le cas de ceux qui voyagent par voie de terre.

D'après l'explication qu'on nous a donnée, le haut-commissaire des Nations Unies essaie de monter à bord de ce navire pour voir ce qu'on peut faire. Normalement, nous attendons que le haut-commissaire des Nations Unies fasse les premiers pas. A la lumière de la tradition et des bonnes notes du Canada à ce sujet, je compte que nous serons sans doute un des premiers pays avec qu'il communiquera, et nous étudions actuellement la question.

M. Epp: Monsieur l'Orateur, je demande au ministre s'il a communiqué avec les dirigeants des Églises de diverses confessions qui ont communiqué avec mon bureau pour dire qu'ils seraient prêts à parrainer certains de ces réfugiés? Ont-ils contacté le ministre et, le cas échéant, que leur a-t-il répondu?

M. Cullen: Monsieur l'Orateur, il est assez difficile de répondre aux dirigeants des églises avant de connaître exactement l'ampleur du problème qu'a découvert le haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Une fois que son bureau aura communiqué avec nous, nous serons mieux en mesure de fournir une réponse. Je félicite les dirigeants des églises de leur empressement à agir dans ce cas-ci.

* * *

LES FORÊTS

LA DÉCISION DE NE PAS FERMER L'ÉTABLISSEMENT DE RECHERCHE DE PETAWAWA

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé de l'Environnement et elle a trait au fait que l'on projette d'intégrer deux laboratoires de foresterie situés à Ottawa à celui de Petawawa.

Le ministre voudrait-il dire à la Chambre d'abord qui a recommandé la fermeture de l'établissement de Petawawa et à la suite de quelle étude? Ensuite, pourquoi a-t-on changé d'idée et décidé plutôt de fusionner le laboratoire de Petawawa avec les deux établissements d'Ottawa?

L'hon. Len Marchand (ministre d'État (environnement)): Monsieur l'Orateur, ce sont des fonctionnaires de mon ministère qui ont pris ces décisions d'ordre administratif.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, je suppose que, selon le ministre, les décisions ont été prises par les employés de Petawawa et par l'Institut lui-même, mais tel n'est pas là le but de ma question. Le ministre pourrait-il nous préciser si l'objectif est de réduire les frais administratifs entre le service d'exploitation et la maison mère située à Ottawa, à cause du programme d'austérité?

M. Marchand: Monsieur l'Orateur, la fusion à Petawawa de l'Institut de recherche sur les feux de forêt et de l'Institut

[M. Cullen.]

d'aménagement forestier entraînera une diminution considérable des frais administratifs.

* * *

L'AGRICULTURE

LE RÉGIME DE STABILISATION DES PRIX DES HARICOTS BLANCS

M. R. E. McKinley (Huron-Middlesex): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture et concerne le régime de stabilisation des haricots blancs.

Il semblerait que les producteurs, qui ont dû travailler très fort pour récolter puis vendre leur produit, ont vu ce dernier classé «haricots de fourrages» et non pas «haricots de semence», et ne peuvent donc pas bénéficier des avantages du régime. On me dit également que certains agriculteurs devront renvoyer les chèques qu'ils ont déjà reçus. Le ministre voudrait-il nous confirmer si telle est bien la situation et si ce sont-là les objectifs du régime. Dans ce cas, le ministre voudra-t-il modifier le régime car ce sont justement des producteurs qui ont le plus besoin de ces avantages?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant de la décision de l'Office de stabilisation en ce qui concerne les haricots blancs. Je vais me renseigner et aviserai le député.

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre d'État aux Affaires urbaines. Il a fallu six jours pour créer la terre; c'est le septième jour que j'essaie d'obtenir la parole, mais je dois maintenant me reposer, surtout que ma question a été posée par un député de Winnipeg.

Des voix: Bravo!

LA POLITIQUE CONCERNANT CANFARM

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. J'aimerais revenir à la question de Canfarm à Guelph, en Ontario. On devait annoncer la décision au sujet de l'avenir de Canfarm vendredi dernier. Étant donné que chaque jour qui passe avant qu'on prenne une décision complique pour Canfarm la tâche de garder des employés dévoués et compétents et de trouver des nouveaux clients pour l'année 1979, puis-je demander au ministre s'il peut dire à la Chambre quand la décision au sujet de l'avenir de Canfarm sera annoncée?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, les employés de Canfarm savent ce que nous faisons et combien nous nous préoccupons de leur avenir. Ceux qui font appel aux services de Canfarm au Canada le savent aussi. Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous faisons l'impossible pour permettre à Canfarm de poursuivre ses activités. Nous devons peut-être réduire le budget de Canfarm, même si nous acceptons la proposition de la Fédération canadienne de l'agriculture, mais je ne le sais pas encore. Nous n'avons pas encore examiné tous les détails techniques, et ainsi de suite, de cette proposition.